

Communiqué de presse

Berne, le 22 mai 2026

Assemblée annuelle de la CDS

La rencontre des directrices et directeurs de la santé en Valais placée sous le signe de la commémoration

La rencontre annuelle de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) à Sion s'est déroulée sous le signe de la commémoration des victimes et des personnes blessées lors de l'incendie de Crans-Montana. L'Assemblée plénière a notamment été informée de l'état d'avancement du plan en trois phases visant à renforcer la collaboration entre les cantons dans le domaine de la planification hospitalière.

Les membres de la CDS se sont réunis pendant deux jours aux cliniques Suva à Sion. Plusieurs patientes et patients blessés lors de l'incendie s'y trouvent en réadaptation. « Nos pensées vont toujours aux personnes décédées et blessées. Elles accompagnent aussi celles et ceux qui ont aidé à sauver des vies et à soigner les personnes blessées – et qui continuent de le faire. Ce drame nous préoccupe encore longtemps », a déclaré le président de la CDS Lukas Engelberger face aux membres et invités présents. « Ce drame a rappelé de manière douloureuse, mais très concrète, à quel point il est essentiel de disposer d'un système hospitalier et préhospitalier efficace et performant, porté par du personnel reconnu et valorisé », a précisé Mathias Reynard, chef du Département valaisan de la santé.

Les leçons tirées de l'incendie ont été intégrées dans les travaux menés par la Confédération et les cantons en vue de renforcer la médecine de catastrophe. Les membres de la CDS ont été informés de l'état d'avancement des travaux de la Confédération concernant la future nouvelle orientation du Réseau national de médecine de catastrophe KATAMED. Les cantons seront associés aux travaux à venir.

Début de la mise en œuvre du plan en trois phases relatif à la planification hospitalière

Lors de leur dernière Assemblée plénière en novembre 2025, les directrices et directeurs de la santé avaient pris des décisions importantes en matière de planification hospitalière et adopté un plan en trois phases. Ce plan confère une nouvelle dimension à la collaboration actuelle entre les cantons dans le domaine de la planification hospitalière et sera mis en œuvre au cours des prochaines années.

Le plan en trois phases débute par un rapport d'évaluation des besoins en soins à l'échelle nationale. Ce dernier, actuellement élaboré par l'Observatoire suisse de la santé (Obsan), devrait être publié au cours du premier semestre 2027. Les travaux de la deuxième étape ont également déjà été lancés : les cantons veulent définir ensemble quels traitements et interventions à l'hôpital font partie des soins de premier recours et lesquels, de la prise en charge spécialisée.

Avec ce plan en trois phases, des changements fondamentaux seront opérés au niveau de la planification hospitalière. Compte tenu de la complexité technique, la mise en œuvre prendra un certain temps. Un transfert de la compétence en matière de planification hospitalière à la Confédération, comme le propose la motion 24.3505 adoptée par le Conseil national, compliquerait néanmoins le système au lieu de le simplifier.

Élection de Pierre Maudet en tant que vice-président de la CDS

Le conseiller d'État Lukas Engelberger (BS), à la tête de la CDS depuis 2020, a été réélu par les membres pour un quatrième mandat en tant que président. La vice-présidence sera assurée par le conseiller d'État Pierre Maudet, qui préside le Département de la santé genevois depuis 2023. Il succède à la conseillère d'État vaudoise Rebecca Ruiz, qui a occupé cette fonction pendant six ans. « Rebecca a effectué le parcours politique classique en grim pant les différents échelons de l'État. Son départ nous prive d'une femme politique compétente et d'une collègue très appréciée. Nous lui adressons nos vœux les meilleurs pour son avenir privé et professionnel », a indiqué le président de la CDS Lukas Engelberger.

Le conseiller d'État Roger Nordmann, nouvellement élu membre du Comité directeur de la CDS, reprendra fin mai la direction du département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud. Les membres actuels du Comité directeur ont été reconfirmés dans leurs fonctions. Roger Nordmann a par ailleurs été élu au sein de l'organe de décision de la médecine hautement spécialisée.

La rencontre annuelle s'est déroulée en partie en présence de la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider. Lors du dialogue Politique nationale de la santé, les membres de la CDS et la cheffe du Département fédéral de l'intérieur se sont notamment penchés sur l'évolution des coûts de la santé et des primes ainsi que sur le programme DigiSanté, qui vise à promouvoir la transformation numérique du système de santé. Ce projet revêt une importance capitale pour le système de santé suisse et bénéficie du soutien explicite des cantons.

L'espace de données de santé (SwissHDS) créé dans le sillage de DigiSanté fournit le cadre structurel à un échange des données de santé efficace et sans rupture de média et favorise ainsi la coordination des soins en Suisse. La CDS se félicite du fait que la Confédération entend réaliser le SwissHDS en étroite collaboration avec les cantons, la branche et d'autres acteurs concernés.

Renseignements :

Lukas Engelberger, conseiller d'État, président de la CDS via Tobias Bär, responsable communication CDS, 031 356 20 39, tobias.baer@gdk-cds.ch

Mathias Reynard, conseiller d'État, 027 606 50 90